

HONORAIRES – BAREME MAXIMUM

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

SUR TOUTES VENTES IMMOBILIERES A LA CHARGE

8% TTC SUR VENTE INFÉRIEURE A 100.000 € AVEC UN MINIMUM DE 2.500 €

7% TTC SUR VENTE DE 100.000 € à 200.000 €

6% TTC SUR VENTE SUPÉRIEURE A 200.000 €

SUR TOUTES LOCATIONS

POUR LE LOCATAIRE : VISITE DU LOGEMENT, REDACTION DU BAIL, CONSTITUTION DU DOSSIER

ZONE TRES TENDUE : 12€ TTC LE M2

ZONE TENDUE : 10€ TTC LE M2

AUTRE VILLE : 8€ TTC LE M2

POUR LE PROPRIETAIRE : VISITE DU LOGEMENT, REDACTION DU BAIL, CONSTITUTION DU DOSSIER

ZONE TRES TENDUE : 12€ TTC LE M2

ZONE TENDUE : 10€ TTC LE M2

AUTRE VILLE : 8€ TTC LE M2

FRAIS D'ETAT DES LIEUX AVEC PHOTOS LOCATAIRE ET BAILLEUR

3€ PAR M2 DE SUPERFICIE A LA CHARGE DU LOCATAIRE

3€ PAR M2 DE SUPERFICIE A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

FRAIS D'ETAT DES LIEUX LOCAL COMMERCIAL

300€ SI SUPERFICIE < 150M2

400€ SI SUPERFICIE > 150 et < 300M2

500€ SI SUPERFICIE > 300 et < 500M2

600€ SI SUPERFICIE > 500M2

SUR TOUTES ESTIMATIONS IMMOBILIERES

FACTURATION AU TEMPS PASSE + FRAIS KILOMETRIQUES + FRAIS POSTAUX.

TARIF VACATION : 72 €TTC/HEURE

TARIF KILOMETRIQUE : BASE SUR UN VEHICULE 5 CH BAREME FISCAL

FRAIS POSTAUX : TARIF EN VIGUEUR AU JOUR DE L'ESTIMATION

AVENANT OU RENOUVELLEMENT DE BAIL

240€ TTC A LA CHARGE DU DEMANDEUR